



BULLETIN D'HEBERGEMENT
A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 01/10/2009
AU TOURISME BASQUE (par mail, fax ou courrier)

22^e congrès international 
20, 21 et 22 octobre 2009 à Biarritz
www.a3p.org

Nota : Bulletin à remplir en lettres capitales

① IDENTIFICATION

Nom : Prénom :
Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse e-mail :
Téléphone : Fax :

② RESERVATION HOTELIERE (chambre + petit déjeuner)

Date d'arrivée : Date de départ :

Nombre de nuitées :

Type de chambre :

- En chambre individuelle à lit simple (occupée par 1 personne)
En chambre individuelle à grand lit (occupée par 1 personne)
En chambre double à grand lit (occupée par 2 personnes)
En chambre double à 2 lits (occupée par 2 personnes)

Votre préférence :

Vous pouvez consulter sur le document annexe la liste des hôtels présélectionnés ainsi que les tarifs préférentiels que nous avons négociés (sous réserve de disponibilités des hôtels au moment de votre confirmation). Merci d'indiquer au minimum 2 hôtels par ordre de préférence.

③ REGLEMENT DES ARRHES

L'inscription ne sera définitivement acquise qu'après le règlement des arrhes (équivalent à la première nuit d'hôtel) : Chèque à l'ordre du Tourisme Basque ou Carte bancaire à distance

- **Par carte bancaire** Visa Eurocard Mastercard

N° de la carte.....

Date d'expiration : / / 20.....

IMPORTANT : Pour tout règlement, les frais bancaires restent à la charge du participant.

Conditions de réservation et d'annulation :

- Toute demande de réservation doit être effectuée **avant le 01 OCTOBRE 2009** et accompagnée de son règlement pour être prise en compte.
- Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception. Il sera tenu compte dans la mesure du possible, des catégories choisies sous réserve des disponibilités hôtelières.
- Une confirmation d'hébergement vous sera adressée par mail.
- Le **solde sera à régler à la réception de l'hôtel au check-out.**
- Les extras seront à régler directement à l'hôtelier.
- Toute demande d'annulation ou modification doit être faite par écrit (lettre, télécopie ou e-mail) et notre service vous enverra par retour la confirmation de votre écrit qui fera foi de la prise en compte.

IMPORTANT :

- En cas d'annulation du séjour, les arrhes versées ne pourront pas être remboursées
- En cas de départ anticipé, l'hôtel facturera à 100% la nuit annulée au jour du départ

Le

Signature du participant et cachet:

Inscription auprès du Tourisme Basque : 24, Avenue Foch - 64200 BIARRITZ
Tel : 05 59 24 01 10 **Fax :** 05 59 26 18 82 **Mail :** tourismebasque@wanadoo.fr